REPUBLIQUE FRANCAISE Département du Haut-Rhin



TEL 03 89 25 03 66 mairie@traubach-le-haut.fr

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRAUBACH LE HAUT

Séance N°4 du 29 octobre 2024

Membres élus: 15

Membres en fonction: 15 Membres présents: 11

Absents: 4 Procurations: 0

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre à 19H00, le Conseil Municipal de TRAUBACH-LE-HAUT s'est réuni en séance *ordinaire*, à la Mairie, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22 octobre deux mille vingt-quatre.

Sont présents, sous la présidence de M. Pierre RINNER, Maire :

Les Adjoints:

Mme FREYBURGER Nathalie, M. JOUVENCEAUX Jérôme

Les Conseillers :

M. BRUNGARD Olivier, M. FREYBURGER Christian, M. MEYER Damien, M. SCHLIENGER Jacques, Mme RINNER-SORTINO Fabienne, Mme WELTERLIN Marie, M. HUSSER Julien, Mme NOBREGA Christelle (à 19h50, pendant la présentation de la société Cocyclique)

Absents excusés :

Mme ENAY Christelle, M. MEYER Stéphane, M. FREYBURGER Didier, M. BRUNGART Patrick,

Après avoir constaté que le quorum est atteint (10/15) Monsieur le Maire ouvre la séance à 21h.

Mme WELTERLIN Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée par Mme SCHARER Annick, rédacteur territorial.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il est possible de rajouter à la séance un point urbanisme relatif à la validation du rapport triennal, sur l'artificialisation des sols, en point 3.2., ainsi qu'un point ONF relatif au programme de coupe, en point 5. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents et représentés, cet ajout à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

POINT 1. Approbation du PV de la séance du 9 juillet 2024

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

POINT 2. Affaires administratives

2.0 Adoption des rapports 2023 du SIAEP et du CCSAL

2.0.1. – SIAEP Traubach et environs : rapport annuel 2023 2024_10_29_001

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel 2023 du SIAEP. Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après en avoir pris connaissance, n'a aucune remarque particulière à formuler et l'APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés.

2.0.2 – Rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

2024_10_29_002

Monsieur le Maire présente les Rapports annuels 2023 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif, réalisé par la CCSAL.

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après en avoir pris connaissance, n'a aucune remarque particulière à formuler et l'APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés.

2.0.3- Rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif 2024 10 29 003

Monsieur le Maire présente les Rapports annuels 2023 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement non collectif, réalisé par la CCSAL.

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après en avoir pris connaissance, n'a aucune remarque particulière à formuler et l'APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés.

2.1-Participation à la prévoyance 2024_10_29_004

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'opter pour la participation directe aux agents d'un montant de 7€/mois, à partir du 01 janvier 2025, lorsqu'ils apporteront la preuve qu'ils ont souscrit un contrat labellisé.

2.2-Salle des fêtes

2.2.1. Intégration de l'association des sports canins de Bréchaumont : Ajout tarif préférentiel 2024 10 29 005

Après délibération, le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE d'intégrer cette association dans le groupe des 3 associations bénéficiant déjà d'un tarif préférentiel.

2.2.2. Tarifs de location 2026

2024 10 29 006

Approbation de l'augmentation du tarif du dépôt de garantie à l'unanimité des membres présents et représentés.

2.3- Fermages: reconduction

2024 10 29 007

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE de reconduire la location des terres communales par un bail de neuf ans commençant le 11/11/2023 et prenant fin le 10/11/2032.

POINT 3. Urbanisme

3.1- Délégation de signature

2024 10 29 008

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de désigner Monsieur Jérôme JOUVENCEAUX, Adjoint au Maire de TRAUBACH-LE-HAUT pour prendre la décision portant sur l'octroi ou le refus de l'autorisation d'urbanisme numéro DP 06833724E0015, déposée le 23/09/2024 par M. Jean-Claude RINNER pour la construction d'une piscine hors-sol sur un terrain cadastré section 1 numéro 124.

3.2- Validation du rapport triennal

2024 10 29 009

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la présentation du bilan de la consommation d'ENAF faite par le maire, et décide de valider le rapport relatif à l'artificialisation des sols sur le territoire de la Carte Communale.

POINT 4. Travaux

4.2 Travaux à venir

4-2-1 Aménagement de voirie rue du Ruisseau

2024_10_29_010

Le Conseil Municipal, sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le montant de 88 629.75€ de l'avant-projet du maître d'œuvre BE COCYCLIQUE, et l'inscrit dans le budget 2025.

4-2-2 Aménagement de la rue de Bréchaumont

2024_10_29_011

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le montant de 25 080€ HT de l'avant-projet du maître d'œuvre BE COCYCLIQUE, et l'inscrit dans le budget 2025.

POINT 5. ONF : programme de coupe 2024-2025 2024_10_29_011

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT, après délibération, **DECIDE à l'unanimité des membres présents**, d'effectuer les travaux et coupes proposés dans le programme d'action de l'ONF pour un volume de 1000m3 maximum.

POINT 6. Divers

Fin de la séance à 23h30

Liste des délibérations affichée et publiée sur le site le

Le maire, Pierre RINNER